

Compte-rendu du Conseil d'École du mardi 18 juin 2013

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 18 juin à 18h30, en présence de M VIGNON (Maire), Mme CORRE (Adjointe aux affaires scolaires), de M LE MENS (Adjoint aux travaux), de Claudine AUTRET, employée communale, des enseignants et des parents d'élèves élus.

Est excusé : M. LE GUEVEL (parent d'élève)

1- Situation prévue à la rentrée prochaine et mutations au niveau du personnel enseignant:

CM2 :	24	Daniel Gourmelon (3/4 temps)
CM1 :	24	Sylvie Boué
CE2 :	28	Gaëlle Gourvès (3/4 temps)
CE1 :	22	Céline Beaugendre
CP :	22	Martine Le Martelot
GS :	31	Véronique Bernier
MS :	29	Yann Simon
PS2 :	22	Adeline Poulmarch

La personne devant effectuer le $\frac{1}{4}$ de décharge de D. Gourmelon et également celui de G. Gourvès n'est pas encore nommée, elle devrait être connue début juillet.

Le total des élèves prévu est de 202. Cette répartition n'est, bien évidemment, que provisoire, la définitive ne sera connue que le jour de la rentrée, des inscriptions ou des départs pouvant encore modifier ce projet.

Actuellement, les 3 enseignants de maternelle réfléchissent à la possibilité d'effectuer des rotations d'élèves, par groupes de 5 de la GS vers la MS et, à l'identique, de la MS vers la PS2 afin de réduire l'effectif déjà chargé dans ces niveaux. Ces groupes varieraient d'une semaine à l'autre et fonctionneraient en ateliers, les enseignants de GS et de MS fixant les travaux à effectuer en accord avec ceux fournis aux élèves de leur classe. Mais, à ce jour, ce n'est qu'une hypothèse de travail, la répartition définitive dépendant surtout des mouvements de population toujours possibles durant l'été.

En raison du nombre très élevé d'enfants en maternelle, il a été décidé, en concertation avec la Municipalité, de ne pas scolariser d'enfants nés en 2011 pour toute cette année scolaire. Les parents concernés ont été prévenus par le directeur ou la Municipalité ces derniers jours.

Tous les enseignants titulaires restent en place.

Concernant l'enseignement de l'Anglais, Céline Beaugendre l'assurera en CP (45 mn par semaine) par échange de service, en CE1 (2 x 45 mn), Sylvie Boué assurera l'enseignement de l'Anglais en CM1 (2 x 45mn), Gaëlle Gourvès s'occupera de sa classe (CE2) et des CM2 (2 x 45 mn).

Nous souhaitons bon vent à Laurie Mollergues qui obtient un poste sur Brest et une bonne retraite à Marie Bouvier (AVS). Nous attendons 2 nominations pour la rentrée, dont celle, nous l'espérons de Josiane Eschylle, qui suit 1 enfant en CP et une autre en GS.

Pour le personnel communal, aucun changement à signaler.

2- APC :

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) remplacent, dès la prochaine rentrée, l'Aide Personnalisée, à raison de 36h dans l'année. Elles ne sont pas obligatoires et ne concerneront pas tous les élèves.

Nous avons choisi de les répartir en 2 x 45 min/semaine (mardi et jeudi), avec une pause toutes les 4 semaines pour faire le point.

Elles seront divisées en 3 grands domaines (Traitement des difficultés, Aide au travail personnel et Lien avec le Projet d'Ecole). Dans ce dernier domaine, seront concernés l'Anglais et le Jardin Pédagogique.

3- PPMS :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté a été finalisé par le Directeur et visé par le Maire. Il va maintenant être transmis à l'Inspectrice de l'Education Nationale pour agrément. Un exercice de confinement est prévu à la fin du mois de septembre. D'ici là, tous les élèves devront être informés des conditions de déroulement de celui-ci et de sa finalité.

Les parents seront également avertis par un imprimé officiel accompagné d'une note explicative afin de dédramatiser cet exercice.

Rappelons que ce PPMS a pour but d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours, face à un risque majeur (tornade, risque technologique,...)

4- Travaux d'été :

La liste définitive sera transmise en mairie fin juin et l'ensemble des travaux demandés détaillé sur place en présence des employés communaux, comme chaque année. Auparavant, Hervé Le Mens, adjoint aux travaux, passera également faire le point des tâches à réaliser.

Pas de gros travaux prévus cet été, à part le problème récurrent d'humidité constaté dans la classe de CE1 et déjà signalé au budget primitif.

3- Questions diverses :

* Conseil d'enfants (voir compte rendu affiché)

* Des parents se plaignent de la sortie tardive des enfants le soir. Cela ne concerne pas toutes les classes. En maternelle, la porte d'entrée s'ouvre parfois plus tard que 16h30 et ceux qui ont des activités extra-scolaires sont parfois un peu "justes". Nous essaierons de corriger ce problème l'an prochain.

* Pascale Corre, Adjointe aux Affaires Scolaires, signale, qu'à partir de la rentrée, le règlement d'inscription au SIVURIC va changer :

Pour que le nombre de repas puisse être communiqué à la cuisine intercommunale du SIVURIC la veille au matin, dernier délai, il sera indispensable d'inscrire vos enfants au minimum la veille au matin. Pour cela, les enfants pourront être inscrits au restaurant scolaire à l'année, au mois ou au jour (la veille au matin).

Des documents explicatifs seront distribués prochainement.

Bonnes vacances à tous !

Rappel:La rentrée scolaire pour les élèves est fixée au mardi 3 septembre 2013